

Demande de stage au TGI, à qui adresser la lettre de motivation ?

Par **Oria**, le **16/01/2012** à **15:02**

Bonjour,

Je suis actuellement en première année de licence Droit et dans le cadre de mes études, je dois effectuer un stage. J'aimerais le faire dans le TGI de mon département, mais je ne sais pas à qui il faut adresser ma lettre de motivation?

- Aux différents greffiers en chef des sections juridiques,
- Au président du TGI ?

Et qu'en est il pour les TI (c'est à dire à qui adresser son courrier...)

je vous remercie.

Bonne journée.

Par **alex83**, le **16/01/2012** à **16:20**

Bonjour,

Normalement à M. (ou MME) le président du TGI, et la lettre vous la faites transmettre par sa secrétaire [smile3]

Par **Oria**, le **16/01/2012** à **17:07**

Je vous remercie.

Bonne journée

Par **mayrone**, le **16/01/2012** à **19:28**

Bonjour Orla,

puis-je te demander quel type de licence tu suis ? le stage fait parti du cursus ou c'est une initiative de ta part ?

Par **Oria**, le **16/01/2012** à **22:16**

Maryone,

Je suis actuellement en 1ère année de Licence de Droit et de ce fait, je n'ai pas de "type de licence"...(C'est la formation classique si je puis-dire).

Le stage fait parti de mon cursus puisqu'on me demande de l'effectuer pour ma deuxième année de licence, mais il doit avoir été fait avant soit, la mi-juin qui arrive.

Puis-je te demander pourquoi tu me demandes cela ? Je te remercie.

bonne soirée.

Par **mayrone**, le **17/01/2012** à **00:03**

Désolé d'abord d'avoir maltraité ton prénom Oria [smile9]

je demande ça parce que cela me surprenait d'avoir un stage à faire dès la première année de droit ^^ même les deux premières années d'ailleurs, enfin, c'était par curiosité, maintenant je sais que cela se fait dans certaines facultés. [smile3]

Par **Oria**, le **17/01/2012** à **09:24**

Ce n'est pas très grave, c'est juste un prénom[smile3]

Je suis donc bien dans une FAC qui choisit cette option... Mais une chose est certaine : En première année, on est juste des inexpérimentés donc on sert pas à grand chose... J'espère que ça ne va pas trop me porter préjudice...